



La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé, le Jeudi 14 mars 2013, « Le Pass Santé + Prévention-contraception » destiné aux jeunes de moins de 26 ans.

Présenté sous forme de chéquier coupons, ce Pass permet notamment aux jeunes de rencontrer gratuitement et de façon confidentielle un professionnel de santé.



Ils peuvent ainsi bénéficier d'une première information sur la sexualité et la contraception et poser toutes leurs questions à un professionnel.

Le Pass permet également de faire un test de dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et d'obtenir un moyen de contraception adapté pour une année (pilule, patch, anneau, diaphragme ou implant, dispositif intra-utérin).

- Quels sont les bénéficiaires ?

Les bénéficiaires du Pass Santé + sont les jeunes filles et les jeunes garçons âgés de moins de 26 ans, résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur et inscrit dans :

- Un lycée
- Un centre de formation des Apprentis

Écrit par Région PACA

Vendredi, 15 Mars 2013 13:28 - Mis à jour Vendredi, 15 Mars 2013 13:36

- Un établissement du sanitaire social

- Un établissement d'enseignement supérieur

- Une mission locale ou engagé en service civique

- **Où se procurer le Pass Santé + ?**

Pour se procurer le Pass Santé +, les jeunes devront aller sur le site : generation.regionpaca.fr

Ils devront également fournir une pièce justificative et l'envoi du chéquier-coupon se fera à l'adresse postale de leur choix.

Ligne téléphonique dédiée au Pass santé + prévention-contraception : **04 88 73 80 00**

Adresse mail dédiée au Pass santé+ prévention-contraception : [pass-sante@info-regionpaca.f](mailto:pass-sante@info-regionpaca.fr)
[r](mailto:pass-sante@info-regionpaca.fr)